

# LE CANADIEN.

## NOS INSTITUTIONS, NOTRE LANGUE ET NOS LOIS!!!

### CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LE CANADIEN se publie TROIS fois par semaine, le LUNDI, le MERCREDI et le VENDREDI dans l'après-midi. Le prix de l'abonnement est de QUATRE PIASTRES par année, outre les frais de poste. Ceux qui veulent discontinuer, sont obligés d'en donner avis un mois avant l'expiration du terme de l'abonnement, qui est de six mois, et payer leurs arriérés, autrement ils seront considérés comme abonnés. Les lettres, paquets, argent, correspondances, etc., doivent être adressés, francs de port, à l'Imprimerie au Bureau du Journal, N° 13, rue La Montagne, Basse-Ville.—Imprimé et publié par E. R. FRECHETTE, Propriétaire.

### PRIX DES ANNONCES

Six lignes et au-dessous 2s. 61, et pour chaque insertion subséquente 71 deniers par ligne.—Pour dix lignes et au-dessus de 6s. 4d la première insertion, et chaque suivante 101.—Au-dessus de dix lignes, 4 deniers par ligne. Les annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à ce qu'il soit donné ordre d'en discontinuer l'insertion. On traite aussi de gré à gré pour les annonces fréquentes et d'une certaine étendue, ainsi que pour celles qui doivent être publiées pendant long-temps.

### VARIÉTÉS.

#### SECONDE LECTURE SUR LES HABITUDES,

PAR LE DR PAINCHAUD,

Donnée dans la Salle de la Maison du Parlement le 30 octobre 1850.

(Suite et fin.)

Je signale comme une très-mauvaise habitude celle de donner de l'argent aux jeunes enfants pour acheter des bombons, des bulis d'yeux et toutes ces sucreries empoisonnées de vermillon; de permettre aux amis et aux parents d'empiler les poches des enfants de biscuits et de nanans, comme si ces enfants crovaient de faim chez eux. Qu'arrive-t-il? Il arrive que ces enfants s'habituent à recevoir ces présents, et qu'ils se croient ensuite en droit de les demander partout où on les mène; ils iront même jusqu'à demander un sou au premier venu pour courir à la première vendeuse de rue!

Le père se met-il à devoir de corriger l'enfant désobéissant, la mère court au devant; et pour calmer et gagner le petit mutin, elle lui dira tout bas à l'oreille: "ne dis rien, ne dis rien, ne pleures pas, mon petit, maman te donnera un sou pour acheter un cheval!"

Cette pratique vicieuse se rencontre non seulement chez les gens de la basse classe, mais bien encore chez les gens aisés. Et la conséquence! c'est que ces enfants s'accoutument à mentir, qu'ils emploieront mille détours pour se procurer de l'argent; ils iront jusqu'à dérober leurs parents! Et de fait, n'est-ce pas leur apprendre le métier de mendiant et celui de voleur? La mendicité pousse à la paresse, et la paresse pousse au vol.

Le moraliste, les instituteurs et les pères de famille ne devraient jamais oublier que chez les enfants, et surtout chez ceux de l'autre sexe, rien ne se transmet plus facilement que les habitudes, bonnes ou mauvaises. L'enfant observe plus qu'on ne le pense; chaque impression qu'il reçoit porte son cachet particulier et durable.

La tendre enfance se laisse impressionner facilement, et c'est pour cette raison que le scandale est si funeste à la jeunesse. C'est bien ici l'occasion de rapporter les adorables paroles de notre divin maître: "Si quelqu'un scandalise un de ces petits, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui pendit au cou une de ces meules de moulin qu'un âne tourne, et qu'on le jetât au fond de la mer."

L'habitude, dans un sens, nous fait faire les choses mieux et plus facilement qu'on ne saurait le faire avec la réflexion, et certes ce n'est pas la une de ses moindres merveilles. Ainsi les premières fois que l'on veut lire ou toucher du piano, à peine si l'on sait assembler ses lettres ou remuer les doigts; puis, après une fréquente répétition, les yeux embrassent sur-le-champ une phrase entière et les mains voltigent sur le clavier sans qu'on ait besoin d'y réfléchir.

Les habitudes encore contractées de singulières liaisons entr'elles; une en appelle une autre, comme nos idées qui s'associent et s'enchaînent; de manière qu'un mot vous amène par une conversation sur la voie d'une foule de choses auxquelles vous ne pensiez nullement. De même, certains mouvements habituels en rappellent d'autres. Si les deux mains ont coutume d'agir ensemble pour quelque chose, vous n'en pourrez remuer une seule sans que l'autre ne se mette en jeu aussitôt et machinalement. Voyez l'avare accoutumé à brasser son argent, n'a-t-il pas les doigts continuellement en action? L'avare se pose toujours les mains derrière le dos et remue les doigts comme s'il voulait toujours ramasser! Pour distinguer un avare d'avec un autre, je n'ai besoin que de l'examiner par derrière, le mouvement de ses doigts me dit ce qu'il est.

Rappelez les premiers mots d'une chanson au musicien, et de suite son gosier se dispose à en chanter l'air; il se rappelle même l'air avant les paroles de la chanson. Virgile, dans ses églogues, fait dire cette vérité à son berger: "numeros memini, si verba tenerem."

L'habitude de se bien porter, de n'être jamais malade, est assurément une bonne fortune; mais que cette habitude cesse tout-à-coup, c'est-à-dire que cet homme qui s'est toujours bien porté tombe malade, il devient de suite en péril, il est beaucoup plus à plaindre qu'un autre avec la même indisposition; il se trouble, il s'agite et tombe dans l'impatience de se voir alité. "Il faut, se dit-il, que l'attaque soit bien violente et bien dangereuse pour m'abattre ainsi, je cours donc de grands risques?" Par là le mal s'aggrave; c'est ainsi que le typhus, la picotie naturelle et plusieurs autres fièvres, qui se développent bien bénignement chez un valétudinaire, chez une personne flexible et délicate, comme par exemple, chez les femmes et les enfants, deviennent des affections aiguës et mortelles dans des corps robustes et à la fleur de l'âge, et se terminent souvent plus mortellement que chez d'autres.

Et en effet combien de valétudinaires qui sont

pour ainsi dire malades toute leur vie et qui cependant ne meurent pas? Ils arrivent à un âge très-avancé, à la grande désolation des donateurs! Ces gens vont doucement mais ils vont loin! Combien d'infirmités, de boitez et de paralitiques et d'estropiés ne voyons-nous pas dans nos rues et qui ont cependant traversé nos trois châteaux! La plupart des affections chroniques auxquelles ces malheureux sont exposés prennent chez eux, pour ainsi dire, droit de logement par habitude.

Le médecin doit donc respecter en quelque sorte les maladies d'habitudes, car il existe de telles maladies, comme nous allons le voir tout à l'heure. Le médecin doit se méfier d'en créer de nouvelles, comme des médications périodiques, des cautères et des sétons; une fois habitués à ces exutoires, on ne s'en défait pas comme l'on veut, on ne se joue pas de l'habitude impunément.

Un homme s'avisa de se couvrir un œil pour se déguiser, et après quelques semaines, quand il découvrit cet œil, il était éborgné et incapable de voir. Un autre, pour avoir trop souvent contrefait le fou, se détraqua la cervelle et resta fou. "Les mères ont donc raison, a dit Montaigne, de tanser leurs enfants quand ils contrefont les bergers, les boitez et les bécotes ou tels autres défauts; car outre que le corps ainsi tendu peut recevoir un mauvais pli, je ne sais comment il semble que la fortune se plait à nous prendre au mot."

L'habitude de loucher par fantaisie, une fois acquise ne se chasse pas à votre volonté. Il en est de même du bégayement: si la mère ou le père bégaye, les enfants en prendront l'habitude et bégayeront toute leur vie.

Et! ne connaît-on pas le comédien, aux grimaces et aux gesticulations qu'il fait habituellement et sans s'en apercevoir! Le danseur de profession n'est-il pas aussi, lui, toujours sur un pied ou sur l'autre? ne dirait-on pas qu'il danse en marchant, et qu'il vous fait continuellement des entre-chocs?

On s'accoutume même au mal et à la douleur par habitude, ce mal et cette douleur peuvent devenir dans la suite une santé spéciale. N'est-il pas étrange, en effet, de voir un prisonnier habitué à trente années de cachot, couché sur la paille, vivant de pain et d'eau, tomber malade, parcequ'il est rendu à la liberté et qu'il vit plus heureusement, et cela, au point qu'il regrette ses fers, et est obligé de se reconstruire prisonnier s'il veut vivre?

Si donc l'habitude est capable de transformer le mal en bien, si tel est son pouvoir au physique, qui peut nous empêcher de supposer qu'il n'en arrive pas de même au moral?

Ne dit-on pas que l'opinion est la reine des mortels? Eh bien! qu'est-ce que l'opinion? est-ce autre chose que la coutume, l'habitude, la mode de faire et de croire comme les autres? Qui peut conduire le sauvage de l'Amérique à terminer violemment les jours de son vieux père, le cannibal à dévorer son prisonnier? n'est-ce pas l'habitude, la coutume?

Croyez-vous que c'est par attachement et par désespoir que la jeune veuve du Malabar va se précipiter dans les flammes, pour suivre dans un autre monde un vieil époux qui la maltraitait dans celui-ci? Non, tout cela n'est que la suite d'anciennes coutumes et de vieilles habitudes.

Ah! combien de guerres et de fureurs, à propos de coutumes et de chimères créées par l'habitude! Le chrétien et le musulman se traitent mutuellement de scélérats, et pourquoi? parce qu'ils occupent des situations géographiques différentes. Les enfants de Juda en traversant une certaine rivière, se trouvent régis par de nouvelles lois, et contraires à celles du côté qu'ils viennent de laisser; là, on vous permet de manger de la viande de porc, mais ici vous ne pouvez y toucher sans vous exposer à être brûlés un petit peu vif! et cela, parceque vous avez franchi l'espace de quelques arpents!

Parai un bon nombre d'affections spasmodiques et de maladies, dites imaginaires, on ne peut nier que les habitudes et l'imagination n'y entrent pour quelque chose, puisqu'on les guérit souvent par l'imagination, ou par des habitudes contraires. Certaines convulsions, par exemple, peuvent se propager dans une famille, et surtout parmi les enfants, par l'habitude de les avoir sous les yeux; il ne faut pour cela souvent que la présence du malade lorsqu'il tombe dans un accès, et d'une manière inattendue. On ne devrait donc jamais souffrir de ces sortes d'infirmités dans un séminaire, dans une école ou dans une maison de pension.

On rapporte que des convulsions se déclarèrent dans une famille composée de sept enfants; ils n'étaient pas atteints tous à la fois, mais successivement, et l'un après l'autre; l'habile médecin qui fut appelé, ne doutant pas que l'imagination n'entrât pour beaucoup dans cette singulière maladie, entreprit de la guérir de même par le moyen de l'imagination; toute sa médication fut donc dirigée sur le système nerveux, la terreur fut son seul remède. Il fit apporter dans la chambre une grande cuve pleine d'eau et de glace: le premier des enfants qui tomberait en convulsions devait être immédiatement plongé

dans ce bain glacé. Cette prescription terrifiante fut prononcée devant les sept enfants; et cela suffit, pas un seul d'eux ne rebomba en convulsions.

La fièvre dite tremblante nous en fournit un autre exemple; l'imagination la produit et l'imagination la guérit.

Un homme se croyait dans l'obligation de trer bier de tout son corps, à chaque fois que son horloge sonnait midi; son médecin s'avisa de toucher les aiguilles de l'horloge, il la mit d'abord en retard de trois quarts d'heure, et le lendemain d'autant en avant; mais notre fabricant continuait toujours à trembler au midi sonnant de son horloge; ce ne fut qu'après que le médecin, en présence d'un grand nombre d'amis, lui eut fait part du tour qu'on venait de lui jouer, que la prétendue fièvre tremblante disparut pour toujours.

La goutte est encore au moins assez souvent une maladie d'habitude ou d'imagination; lorsque le gouteux s'imagine qu'il est sur le point d'avoir un accès, rarement il y échappe, et on le guérit de même par l'imagination.

Tout le monde sait que la goutte est une maladie cruelle, qui cloque pour ainsi dire le patient à son lit, il reste immobile et dans l'impossibilité de se remuer seul; il est perclus de tous ses membres, qui ne sont pour lui que des instruments de supplice. L'empereur Sévère était gouteux; de mauvais plaisants voulant rire de son infirmité, crayonnèrent sur les murs de son palais, ces mots de l'Écriture: "Manus habent et non palpabant, pedes habent et non ambulabant, non clamabant in gutture suo." L'empereur découvrit les railleurs, et les fit pendre tous: "Qu'on apprenne à mes peuples, fit-il publier, que ce ne sont pas les pieds qui commandent, mais la tête."

Antoine Sava était pareillement alité par une goutte de plusieurs semaines, il lui était impossible de se tourner seul dans son lit; mais il apprenait que Pavie est en danger, soudain à cette panique nouvelle, il se jette en bas de son lit, monte à cheval, court au-devant de l'ennemie et le chasse du poste le plus important. A son retour, il rencontre malheureusement un ami intime, qui à l'imprudence de lui dire en badinant: "Qui! mon cher, je vous croyais bien précieusement étendu dans votre lit!" Pour toute réponse, Sava lui passe sa lance au travers du corps!

Ces guérisons sont dues, sans aucun doute, à la médecine mentale, à la surprise. Voici un autre exemple de guérison, mais par la peur; je vous cite ce cas au risque de faire apparaître de nouveaux mois tristes.

Il y avait, dans l'hôtel de Paris, un patient gouteux, impotent et littéralement perclus de tous ses membres: Dupuytren, le chirurgien en chef de l'établissement, qui cherchait depuis longtemps l'occasion de s'assurer du pouvoir de la peur sur cette étrange et cruelle maladie, se décida à en faire l'essai de suite. Un serviteur affublé de haillons, le visage barbouillé, les cheveux hérissés, équipé en un mot en vrai démon échappa de l'enfer, devait entrer dans la salle des malades, tenant à la main un tisonnier rougi au feu, hurlant et jurant comme un damné, qu'il allait enfoncer son tisonnier dans le ventre du premier qu'il trouverait au lit: les malades à l'exception de notre gouteux avaient reçu la consigne d'évacuer la salle à l'apparition du maniaque; le voilà donc à la recherche, tâtant dans chaque lit, bradissant son tisonnier, et vomissant des jurons execrables, allant de lit en lit, et s'approchant de notre gouteux de plus en plus. Ce dernier, voyant son tour arriver, ramassa toutes ses forces, se jette de haut en bas de son lit, se précipite vers l'escalier, dont il descend les marches quatre à quatre, et va se jeter en criant dans les bras de Dupuytren qui était là, avec les autres patients. "Eh, mon Dieu, que j'ai eu peur!" "Diable, lui dit Dupuytren, diable!" "comme tu tricoles tes jambes!" "Eh! qu'as-tu donc fait de ta goutte? Ma goutte! dit le gouteux, ma goutte, est-ce qu'il y avait à y penser! ne savez-vous pas qu'il y allait de ma vie avec cet infernal d'enragé! oui, ma vie était au bout!" La peur l'avait guéri.

Mais si la peur peut guérir certaines maladies, elle peut de même en produire d'autres et de très-sérieuses.

De jeunes gaillards, commis-marchands, grégèrent entr'eux qu'ils feraient si bien accorder à un bourgeois, leur voisin, qu'il était malade, qu'il serait au moins huit jours sans sortir de chez lui. La gageure devait se décider le lendemain, entre 1 et 2 heures; le bourgeois était alors en parfaite santé. La gageure fut gagnée, et voici comme nos parieurs s'y prirent: ils s'échelonnèrent sur le chemin que prenait journellement le bourgeois pour aller à sa maison de pension; chacun avait sa phrase particulière à lui adresser en l'abandonnant. Le premier devait lui dire: "Vous est-il donc arrivé quelque chose de sinistre? vous me paraissez attristé!" "Non, dit le bourgeois, grâce au bon Dieu, tout va bien chez moi." "Ah! mais..." Le second: "Sériez-vous malade? vous me paraissez changé!" Le troisième: "Ah! mon voisin, vous n'êtes pas bien aujourd'hui, j'ai eu de la peine à vous reconnaître!" Le quatrième: "Mais, dites-moi depuis quand êtes-vous malade? prenez donc

garde à vous et faites-vous soigner! C'était au cinquième à porter le plus grand coup; il devait faire semblant de le rencontrer par hasard, sans intention de lui parler. Notre homme, qui n'en pouvait déjà plus, va droit à lui et lui dit: "Tout le monde me dit que je suis malade, qu'en dites-vous?" "Malade! eh! qui peut en douter? oui, vous êtes malade et bien malade; je vous conseille d'aller droit chez vous, de prendre le lit et d'envoyer chercher votre médecin." Le frisson s'empara de lui avec des sueurs froides; les jambes lui manquaient et il a mille peines à se rendre chez lui; il fut 15 jours alité!

Il y a bien long-temps que ceci est arrivé; les parieurs et le bourgeois ne sont pas assurément ici ce soir, car dans ce cas, je n'en aurais pas parlé. Je signale ce tour, comme un de ceux qui ne sont pas à jouer, vu le pouvoir et la force de l'imagination.

Nous allons nous arrêter un moment, pour donner le temps à messieurs Sirois, Gauthier, Dorion et Bélanger de faire la quête pour les pauvres, sans distinction de langue ou d'origine. Allons! messieurs les Jean-Baptiste, jouez-vous un air à vider les bourses pour les pauvres!

Nous avons vu que l'imagination est d'une immense importance, et dans l'état de santé, et dans l'état de maladie. Nous terminerons cette lecture par quelques mots sur cette intéressante fonction de notre âme.

L'imagination saisit et juge avec promptitude; elle donne des ailes à la pensée, soit qu'elle se place dans le monde réel, soit qu'elle s'établisse dans un monde imaginaire, au milieu des fictions qu'elle colore à son gré. L'esprit échauffé et animé par elle, ne se renferme plus dans les limites de ce qu'il voit et de ce qu'il sent; il se transporte au delà et au lieu d'imiter, il invente; au lieu de marcher, il s'élançe; il ne cherche plus, il crée; au lieu de sonder des passages, il s'ouvre des routes par des méthodes nouvelles; il rapproche les distances, réunit les êtres, et démele entr'eux des rapports que le premier coup d'œil ne nous fait point appercevoir; il arrive au but sans mesurer les intervalles.

L'imagination découle de deux sources, de la vérité et de l'erreur; de cette dernière sortent les erreurs populaires, toujours basées sur des données fausses et mal déterminées.

L'imagination est une arme à deux tranchants, qui tranche également dans le bien et dans le mal.

La confiance, accompagnée de l'imagination, élève l'homme bien haut, elle le spiritualise, pour ainsi dire; tandis que la crainte avec l'imagination l'atterre et l'abrutit. Entrons ici en explication: la superstition ne doit pas être encouragée, sans doute; mais serait-il philosophiquement sage de travailler à détruire la confiance du bon peuple sur des opinions infuses depuis des générations et jusqu'au fond de l'âme? est-il donc plus extraordinaire et plus ridicule de voir de simples d'esprit se courber sous les impressions qu'ils ont reçues dès leur enfance et qui les suivent jusqu'au tombeau, que de voir nos incrédules qui se disent des esprits forts, conserver aussi, eux, les préjugés de leur enfance, sur le vendredi, par exemple, et sur le nombre de 13 à table; traditions religieuses qu'il sont cependant loin d'admettre? Et-il surprenant que la crédulité et l'incrédulité aient sur les masses d'étranges influences, quand on voit des génies des plus vigoureux qui ne peuvent s'en débarrasser: témoins, un Pascal, un Newton! Le trop célèbre Hobes, qui croyait à peine en Dieu, avait cependant grande peur des revenants et des esprits pendant la nuit!

Non, il n'est ni prudent ni philosophique de nier l'empire de l'imagination sur notre moral, et encore moins sur nos corps et notre santé. Peut-on soutenir que la confiance ou la défiance, la crainte ou l'espérance, toutes superstitieuses et imaginaires qu'elles soient, ne puissent remuer en bien ou en mal l'harmonie de notre économie animale? Otez, par exemple, au soldat russe l'amulette qu'il porte sur lui et qui doit écarter les dangers de sa tête sur le champ de bataille, et vous n'avez plus qu'un esclave tremblant, désarmé de sa force.

Le médecin éclairé saura donc respecter chez son patient, d'anciens préjugés tout ridicules qu'ils paraissent. Le devoir du médecin, ici et ailleurs, est de guérir, n'importe! c'est-à-dire n'importe! n'importe qu'il guérisse avec ses drogues ou avec sa médecine mentale, personne ne le querellera là-dessus; personne ne lui dira: "guérissez avec de la magie, ou des caractères astrologiques," lorsqu'il peut faire autrement; non, l'erreur et la superstition sont toujours à regretter médiocrement, quand la raison et la vérité peuvent suffire dans le traitement de nos maladies comme ailleurs. Eh! je vous le demande, si telle mère ou tel fils ne pouvait être arraché au trépas qu'au moyen de la confiance à telle pratique mystique, fut-elle entortillée de l'appareil de sorcellerie, où est le mal? Les échappés à l'aide du prestige! qu'importe que ce soit le diable qui les sauve, quand le reste est insuffisant! Un ancien a dit à ce sujet: "Si non flectam Superos, Acheronta movebo," s'il n'est impossible de fléchir les dieux, je remuerai l'enfer.

N'a-t-on pas affirmé, et cela a été prouvé,

qu'on obtient des cures remarquables avec de la rapure de crâne humain, avec de la poudre de crapaud, avec des fragments d'hyacinthe, de grenat, et mille autres ingrédients insignifiants?

Une dame de mes connaissances possédait un petit sac de cailloux d'ambre gris, de vieux boutons de corail et de cornaline; ce sachet vient de sa bisainde, qui, de son temps, faisait mille merveilles avec cette amulette; il était surtout recommandé contre le battement de cœur. Eh bien! encore aujourd'hui, ce petit sac de cailloux ne fait qu'un rond autour de Québec et dans la ville: les bonnes gens s'en trouvent bien, et plusieurs se croient guéris. Voilà, au moins, un bien réel, fruit de l'imagination et de la confiance.

Qui ne connaît l'efficacité des pilules de mie de pain données comme et crues pour purgatif? ces pilules purgent parfois si violemment que le médecin est obligé d'en suspendre l'usage et de les discontinuer même entièrement!

Chez les Orientaux, on croit obtenir de véritables cures avec des anneaux sur lesquels sont inscrits des caractères astrologiques et cabalistiques; ces mots, *abracadabra*, ou *abraxas*. Essayez-les donc à éclairer cette multitude? Supposons qu'un médecin s'avise de dire à un de ces malades: "Mon ami, je n'ai pas de moyens de vous guérir, la médecine est impuissante et je ne connais pas les remèdes qui vous conviennent; tout ce que je sais c'est que vous abraxas et vos anneaux constellés sont des superstitions ridicules; il est plus que probable que vous mourrez, si les forces de la nature ne parviennent pas à surmonter le mal." Trouvera-t-on ce discours bien convenant? ce docteur philosophe gardera-t-il bien ses malades? et réconfortera-t-il bien ses patients? Mais, relevez les espérances de votre malade, versez dans son sein ce nectar salutaire, la confiance! faites-lui boire du vin de l'espérance et vous alléger ses maux, son système nerveux reprend du ton et de l'énergie, et vous le rappelez à la vie! Oui, je n'ai pas honte de l'avouer, si la chose me paraissait de quelque utilité pour mon patient, je ferais semblant de conjurer les enfers, et fier de mon succès je présenterais l'infortuné arraché à la mort, sans cacher les moyens ridicules que j'aurais employés. Si la philosophie m'accuse, je répondrai comme Epaminondas aux Thébains: "Condammenez-moi, mais en même temps gravez sur ma tombe: 'Lui seul a sauvé Sparte!'"

C'est de cette façon qu'on peut rendre compte de certains tours de quelques charlatans, qui connaissent le cœur humain beaucoup plus qu'on ne le pense; ils frappent d'abord le malade d'espérances hardies, enflent l'esprit d'une haute confiance, appliquent avec mystère une drogue insipide, et sont souvent récompensés d'un triomphe en apparence miraculeux. Mais le remède n'est pas toujours infallible—il y a parfois du mécompte, je vais vous en donner un exemple. Un célèbre danseur se donna, dans le ballet de Télémaque, une violente entorse; le gonflement et la douleur étaient extrêmes. Pendant qu'un chirurgien se disposait à lui administrer les secours convenables, un homme dont le langage annonçait de l'instruction, perça la foule, se fit envoyer par le public et demanda, avec une sorte d'autorité, qu'on écarte tous les gens de l'art qui se présentent; il parle des cures miraculeuses qu'il a faites dans mainte circonstance pareille, et affirme au malade qu'il va le guérir sur le champ, et sans douleurs; il n'a besoin que d'employer des mots et des attachements mystérieux. Il se déchausse aussitôt, et passant son pied nu *en croix* sur le pied du malade, il prononce gravement ces mots: "Entité sur entité et pas entité!" et dit au malade: "Voilà qui est fait, surge et ambule!" "Oh! s'écrie le danseur, mais je souffre plus que jamais!" "Vous êtes bien malheureux, répond l'illuminé, car cette pratique n'a jamais manqué son effet!" Il recommence sans plus de succès, il y revient une troisième fois, et est enfin forcé de se retirer en présence de 50 personnes témoins de sa confusion.

On ne peut douter, cependant, qu'une confiance entière et religieuse ne puisse opérer sur notre économie animale une secousse morale et salutaire; la confiance crée l'espérance, et espérer, c'est jouir; le bonheur de l'homme est dans l'attitude de ce qu'il attend.

Hercule, nous dit la fable, refusa Alcèste du Tartare pour la rendre à son époux. L'allégorie est belle et frappante; Hercule, c'est cette vigueur invincible de l'âme qui, inspirant la confiance à nos forces, triomphe de Pluton, et restitue à la santé.

Mais ôtez la confiance, la peur la remplace. Personne n'ignora combien la frayeur attire les contagions les plus redoutables. Lorsqu'une maladie contagieuse ravageait ce district, un habile médecin, pour rassurer les esprits, s'avisa d'affirmer que le *ploutain* porté sur soi était un préservatif. Aussitôt, chacun de mettre du *ploutain* dans sa poche; la frayeur diminua, la confiance s'accrut, et la maladie frappa moins de victimes.

Le médecin imprudent qui arracherait aux personnes pieuses ce qu'elles portent sur elles avec dévotion, leur causerait beaucoup de mal. Faites trêve ici, ô philosophie sévère, à votre mépris pour ce que vous appelez des faiblesses humaines; laissez à ces pauvres mortels, lieu

faibles et bien peureux, des objets que les plus grands génies, depuis 18 siècles, ont vénéralés jusqu'à leur mort ! On connaît le résultat de l'acte de ce conseil romain qui fit jeter des poulets sacrés, parce qu'ils refusaient de manger : la terreur se répandit dans l'armée par cet acte sacrilège, et le couvrit de la bataille. Le médecin doit donc respecter la confiance de son malade et calmer ses inquiétudes ; il n'est pas si aisé qu'on le pense de se dépêtrer, surtout quand on est malade, des préjugés de l'enfance. Le malade imaginaire de Molière demanda au Dr Diafoirus combien de grains de sel il doit mettre dans son œuf ! Le Dr Diafoirus répond gravement : " Mettez-en toujours un nombre impair, attendu cette grande raison de : " *Numero dii impar gaudet* ; " 3, 5, 9. Le public sourit, comme de raison ; mais combien de vieillards au parterre et parmi les rieurs qui s'inquiètent encore du nombre impair ! combien y en a-t-il qui tremblent lorsqu'ils arrivent à la grande année critique de 7 fois 9, ou 63 ans ! Le principe n'est-il pas le même ? S'il ne s'agit, pour le détruire, que de s'en moquer, à la bonne heure !

Pouvez-vous prescrire le caractère du stoïcien à ce vieux cacochyme sur le bord de sa fosse, ou à cette pauvre accablée de douleur et de misère !

A notre prochaine lecture, nous nous occuperons de l'éducation de la tendre enfance ; le sujet est nouveau, très-intéressant, et a toujours été négligé par les savants et les écrivains. Nous entrerons dans tous les détails des secours que requiert l'enfant depuis sa naissance jusqu'à ce qu'il laisse les genoux de sa mère pour aller à l'école. J'invite à cette lecture les pères et les mères, les grands-pères et les grand-mères, les oncles et les tantes. Quant à nos belles demoiselles, aussi bien qu'à leurs cavaliers, je dois les prévenir, pour ne pas les prendre en traître, que je me propose de parler à mon ordinaire, de manière à me faire comprendre ; je nommerai les choses par leurs noms. Ainsi, ceux qui n'aiment pas à entendre discourir sur le *maillot*, les *langes*, la *bouillie*, les *nourrices*, etc., peuvent se dispenser de venir à cette lecture, quoique cependant, ils pourraient bien, et sans miracle, avoir à s'en occuper tôt ou tard.

J'ai l'honneur, mesdames et messieurs, de vous remercier de votre gracieuse attention, et de vous souhaiter le bon soir.

**Erratum dans la 1ère partie.**—A la seconde colonne, après les mots : " Les moindres bagatelles ne décident-elles pas souvent de la fortune ? " lisez : " de l'individu ou de l'honneur de la famille ? " une chicane d'enfants ne peut-elle se terminer " par la chute d'un empire ? Il ne faut qu'une " étincelle pour donner lieu au plus vaste incendie ? N'est-ce pas l'enlèvement d'une seule " femme qui a fait de la ville de Troie un " siège de dix ans ? C'est une simple servante " qui a fait perdre la couronne à un roi d'Angle- " terre, Henry V, je crois. C'est à l'aide d'une " toile d'araignée qu'un roi d'Ecosse est remonté " sur son trône, après en avoir été chassé par un " usurpateur ; et si vous me le permettez, mes- " dames et messieurs, je vais vous rapporter le " fait tel qu'il s'est passé. "

**ANNONCES NOUVELLES.**

Reduction dans les primes d'assurance sur la vie — *Life Assurance Company*.  
Huîtres à vendre au Quai Napoléon.  
Emplacement à vendre au fanbourg St. Jean.  
Affaire de T. Ruston, failli.  
Versement mensuel de la Société de Bâtisse du Peuple.

**ENFANTS.**

Epiceries, etc.—W. D. Dupont.  
Mélange Eau-de-vie, etc.—Ilem.  
Marchandises Sèches—A. J. Maxham.

**QUEBEC:**

MERCREDI 13 NOVEMBRE 1850.

**NOUVELLES D'EUROPE.**

Les extraits suivants sont empruntés aux journaux apportés par l'*Africa*, et reçus en cette ville hier matin :

**FRANCE.**

On lit dans l'*Univers* :

" S. E. Mgr le cardinal Gousset, archevêque de Reims, est arrivé hier au soir à Paris. Son éminence est descendue à l'hôtel du Bon-La Fontaine. S. E. Mgr le cardinal Mathieu, archevêque de Besançon, est attendu demain ou après-demain. Notre correspondance de Rome nous apprend que Mgr Apolloni, abbé chargé de porter la barrette aux nouveaux cardinaux français, est parti le 10 octobre ; il ne peut tarder d'arriver à Paris. Notre correspondance ajoute que dans la crainte que S. E. Mgr le cardinal d'Astros, archevêque de Toulouse, à cause de son grand âge, ne puisse pas se rendre à Paris pour y recevoir la barrette des mains de M. le président de la République, le souverain-pontife a délégué S. E. Mgr le cardinal Fornari, nonce en France, pour porter à Toulouse et remettre à Mgr d'Astros la barrette cardinalice. "

— Plus de 400 représentants de toutes les nuances sont en ce moment à Paris, et l'on pense que la presque totalité sera arrivée vers la fin du mois.

Les réunions diverses vont se composer dans les premiers jours de novembre.

— M. l'évêque de Blois est mort lundi à cinq heures du soir.

— La reine Marie-Amélie est repartie hier d'Ostende pour l'Angleterre, avec sa famille.

**ANGLETERRE.**

On lit dans le *Morning-Advertiser* :

" C'est décidément le marquis de Granby qui sera le chef du parti protectionniste dans la chambre des communes. Le noble marquis avoue, il est vrai, qu'il n'espère pas grand' chose du parlement actuel, qui peut encore fonctionner trois ans. "

" Nous ne voyons pas, quant à nous, ce qu'il

pourrait attendre d'un nouveau parlement, en admettant que celui-ci fût dissout à la fin de la session prochaine ; car nous ne croyons pas que les droits protectionnistes puissent désormais trouver beaucoup de défenseurs dans les représentants du pays. "

— Lord Stanley a posé, à Bury, la première pierre d'un édifice destiné, sous le nom d'Athénée, à répandre l'instruction parmi les classes laborieuses.

— Le chiffre total des bateaux à vapeur de toute grosseur fonctionnant avec des roues ou des hélices, appartenant à la marine royale d'Angleterre, est de 164. Cette formidable marine à vapeur représente une force intégrale de 44,500 chevaux, 40,500 seulement en service actif. La dépense totale des machines seules peut être évaluée à près de trois millions et demi sterling.

— On lit dans le *Globe*, de Londres : " Le plus haut prix du froment de première qualité est à Paris de 24 francs par 1 1/2 hectolitre, ce qui équivaut à 36 schellings 8 d. par quarter, et le plus haut prix du froment blanc de première qualité est à Londres de 41 sh. par quarter, d'où il suit que le froment est de 30 7/8 pour cent plus cher à Londres qu'à Paris. La cote la plus élevée de la farine de première qualité à Paris est de 31 fr. 15c. les cent kilogrammes, ce qui équivaut à 31 sh. 2 d. par sac anglais de 280 livres ; et la cote la plus élevée de la farine sur le marché de Londres étant de 40 shillings par sac, il en résulte que la farine est à 28 3/8 pour cent plus chère à Londres qu'à Paris. "

Le prix du pain de première qualité à Paris est de 29 centimes par kilogramme, ce qui équivaut à près de 5 deniers par pain anglais de 4 livres ; et le prix du pain à Londres dans les boutiques qui vendent au prix de la taxe étant de 6 deniers 1/2 par pain de 4 livres, il en résulte que le pain est environ de 30 pour cent plus cher à Londres qu'à Paris. "

— La nouvelle loi, en Irlande, confère le droit électoral à un bien plus grand nombre d'individus qu'on ne le croyait d'abord ; dans le comté de Limerick, par exemple, il y aura près de 11,000 électeurs.

**ITALIE.**

On écrit de Rome, en date du 7 octobre, au *Messenger de Modène*, journal ordinairement bien informé :

Les mesures du saint siège sur le renouvellement de l'église britannique, ne s'en tiendront pas à la fondation de l'archevêché de Westminster. D'autres évêques seront bientôt nommés et constitués à Liverpool, à Birmingham et autres villes populeuses d'Angleterre et d'Ecosse. Le nouveau cardinal Wiseman, premier archevêque de Westminster, quittera Rome dans 15 jours pour se rendre à son siège.

10,000 hommes de troupes françaises resteront jusqu'à nouvel ordre à Rome et dans les fortresses voisines.

On lit également dans une correspondance de Rome, à la date du 9 :

Dans la matinée du 9 a eu lieu l'exécution des meurtriers du pont Saint Ange, de ces misérables qui avaient assassiné, il y a deux ans, toute une famille de pauvres vigneronnes dont ils pillèrent ensuite la maison, sous prétexte qu'ils étaient des jésuites déguisés ; deux des assassins sur huit ont échappé à la peine de mort et ont été condamnés aux galères ; les autres ont été fusillés par un peloton de soldats romains. Ils ont avoué leur crime et reçu les sacrements avant de mourir.

Cet acte de haute justice a produit une impression profonde et salutaire sur les masses. (*La Patrie*, 24 octobre.)

— Le *Nationale* de Florence annonce, à la date du 11, l'arrivée dans cette ville du chevalier Pinelli. M. Pinelli a continué sa route pour Turin.

**ALLEMAGNE.**

La nouvelle se confirme que le cabinet de Vienne est parvenu à empêcher l'abdication de l'Electeur de Hesse, en lui promettant son appui. L'Autriche n'accorderait toutefois cet appui que sous la condition expresse que l'Electeur ne ferait aucune concession sur les principes de sa politique.

De son côté, le ministre de la Hesse-Electorale ayant communiqué à l'Assemblée fédérale les dernières ordonnances de l'Electeur, le président, prenant en considération la gravité de la situation, a immédiatement proposé non-seulement de maintenir la commission nommée le 17 septembre, mais il a en même temps recommandé de ne pas perdre de vue les résolutions adoptées par la diète.

La proposition du président a été adoptée à l'unanimité ainsi que celle du ministre de Bavière formulant d'augmenter la commission de deux membres.

— L'*United Service Gazette* prétend savoir que l'Angleterre et la Russie vont intervenir activement, par leur marine, dans l'affaire du Schleswig-Holstein.

**AUTRICHE.**—Vienne, 17 octobre.—On écrit à l'*Indépendance Belge* :

" Il règne aujourd'hui au ministère des affaires étrangères et dans notre monde politique un mouvement qui laisse pressentir quelque événement de grande importance. "

" 8 heures du soir. "

" Il vient d'arriver de Francfort un courrier qui pourrait bien avoir apporté la nouvelle que nous approchons de la catastrophe. On parle d'un mouvement des troupes en avant. "

" On assure que dans sa dernière séance, la diète restreinte de Francfort a décidé que les troupes prussiennes devaient évacuer le grand-duché de Bade, ou devraient rentrer toutes les troupes badoises, et qu'elle a mis en outre les corps d'armée autrichien de Vorarlberg à la disposition du grand-duc. Si ce fait est exact, il place la Prusse dans la nécessité, ou de rompre la glace, ou de se résigner à une reculade plus significative peut-être que toutes celles auxquelles elle a déjà consenti. "

" Un acte de l'Empereur d'Autriche vient de faire évanouir les espérances que vouaient encore concevoir les partisans du système constitutionnel. Le 17 a paru une patente impériale qui règle les impôts par la seule volonté de l'Empereur, pour l'exercice 1851. En présence de

cet acte, demande avec raison notre correspondant, que deviennent les diètes provinciales et la diète nationale dont la convocation avait été si solennellement promise ?

" La somme des titres de la dette autrichienne à 5 0/0 à émettre pour le service de la capitalisation des rentes résultant du rachat des redevances foncières et seigneuriales, est de 203 millions de florins. "

**BAVIÈRE.**—On lit dans le *Journal allemand* de Aschaffenburg, 20 octobre.—Il est arrivé ici ce matin un rescrit du ministre de la guerre, dont nous extrayons ce qui suit : Un corps d'armée considérable se concentrera dans la Franconie, sous les ordres du prince de la Tour et Taxis, qui aura son quartier général à Würzburg. Ce corps se composera de deux divisions : l'une, sous le commandement du général major Damboer, à Aschaffenburg et aux environs, jusqu'à Gmunden. La seconde, sous le commandement du général Lesoure, à Bamberg et aux environs.

" Le siège de la première division sera à Aschaffenburg, celui de la seconde à Nuremberg. Nous ajouterons que, d'après les ordres donnés, les troupes devaient se mettre en marche immédiatement, et nous pouvons annoncer qu'elles sont déjà parties. "

**HANOVRE.**—La *Gazette de Weser* annonce, en date de Hanovre, 13 octobre, que la difficulté de composer un nouveau ministère a empêché la retraite de M. Stuve, de sorte que le cabinet ne serait modifié qu'en la personne du ministre de la guerre, M. Prött, qui cède la place au général Jacoby. On croit qu'en conséquence le Hanovre continuera à se refuser à prendre part aux mesures coercitives contre la population de Hesse-Cassel.

**RUSSIE.**

L'empereur de Russie est arrivé le 14 à Varsovie. S. M. était accompagnée de son aide de camp le comte Orloff.

**CHINE.**

Le *China Mail*, journal qui se publie à Hong-Town, annonce, à la date du 22 août, qu'une insurrection a éclaté dans la province de Kwang-Si, voisine de celle de Canton.

Le chef des révoltés, Li-Ting-Pang, a usurpé le titre d'un grand général tartare et déploie une bannière avec l'inscription : " Commandé par le ciel pour exterminer la dynastie Tsing (dynastie manchoue actuellement régnante), et restaurer la dynastie Ming (dynastie chinoise détrônée par la dynastie actuelle.) On assure qu'il a sous ses ordres près de 50,000 hommes, ce qui est probablement fort exagéré. Ce chef et son associé, Tsau, déploient, dit-on, un grand faste et se font promener en chaises à quatre porteurs. Après une attaque réussie sur la ville de Koung-moun, ils ont pillé les magasins des prêteurs sur gage.

Plusieurs personnes de distinction auraient été tuées dans la bagarre. Le gouverneur et le premier magistrat de la ville de Wouchaou se seraient suicidés de désespoir.

**Nouvelles d'Europe encore plus récentes de quatre jours.**

Le *Chronicle* de ce matin publie le bulletin télégraphique suivant qui lui a été transmis, par son correspondant de Montréal :

**MONTREAL**, 13 novembre, 9 h. du matin.—Le vapeur *Atlantic* est arrivé à New-York hier après-midi. Il est parti de Liverpool le 30 octobre.

Les nouvelles d'Angleterre ne sont d'aucune importance. La presse conservatrice et le lord évêque de Londres dénoncent la hiérarchie catholique romaine. Le cardinal Wiseman a publié sa première lettre pastorale.

Les nouvelles du continent sont à la guerre. Quatre mille Autrichiens sont en marche de l'Italie pour joindre l'armée du Tyrol.

Les difficultés hessoises augmentent. Les Bavaurois et les Hongrois (!) sont entrés à Cassel.

Les difficultés entre l'Angleterre et le Portugal deviennent plus sérieuses.

On se préoccupe toujours beaucoup des affaires danoises. Les hostilités ont cessé pour le présent.

**MARCHÉS.**—Farine de froment, *western canal*, 21s à 23s. Froment : blanc, 6s à 6s 2d ; rouge, 5s 3d à 5s 7d. Farine de maïs, 14s à 14s 6d. Pois du Canada, 29s à 30s. Grands arrivages. Consolidés, 96 1/2 à 97.

**COUR CRIMINELLE.**—William Hescroff, ci-devant capitaine de l'*Emma Searle*, accusé de meurtre commis sur la haute mer, et dont le procès occupait la cour depuis le 4 courant, a été, hier soir, déclaré coupable de simple assassinat, avec recommandation à l'indulgence de la cour, attendu qu'il avait déjà souffert un emprisonnement de trois à quatre mois. D'après l'accusation, un mousse du nom de William Ousely serait mort par suite des mauvais traitements qu'il aurait éprouvés de la part du capitaine et d'une partie de l'équipage. Le contre-maître devait être compris dans la même accusation, mais il demanda que sa cause fût disjointe. D'après les témoins à décharge, Ousely serait mort de la dysenterie, du typhus, ou de quelque autre maladie dont il aurait apporté le germe à bord du navire à Liverpool, et non par suite d'aucuns mauvais traitements, et l'accusation aurait été l'effet de la vengeance d'un homme de l'équipage que le capitaine avait fait emprisonner dans le Nouveau-Brunswick pour désertion.

Nous avons le plaisir d'apprendre qu'il a été reçu des lettres du révérend M. BAILLARGON, datées de Rome le 14, octobre, annonçant qu'il était beaucoup mieux et qu'il espérait, dans quelques jours, se trouver en parfaite convalescence.

**PLOMBAGINE.**—Nous avons vu un spécimen de cette substance minérale, communément appelée mine de plomb, apporté de Saint-Irénée (comté du Saguenay) par M. Ed. Slavin, qui en a monté de là une certaine quantité pour l'envoyer à M. Hunt, chimiste de l'exploration géologique, à Montréal. Il en existe un dépôt inépuisable en cet endroit, dont les habitants s'en servent pour nettoyer leurs poêles. C'est la sub-

stance dont on fait les crayons dits de plomb ou de plombagine.

**SOCIÉTÉ DE BÂTISSE DE L'UNION.**—La neuvième vente mensuelle de cette société a eu lieu lundi soir, auquel temps 10 actions ont été vendues à une prime moyenne de £45 9 0.

**UNION FÉDÉRALE.**—M. Henry Sherwood a adressé à un journal de Toronto deux lettres en faveur d'une confédération des provinces anglaises de l'Amérique septentrionale, à-peu-près sur le plan de la confédération des Etats-Unis. L'Union actuelle serait dissoute, et le Haut et le Bas-Canada seraient divisés chacun en deux provinces ou états ; le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'île de Terre-Neuve et celle du Prince Edouard formeraient aussi chacun une province ou état ; le gouvernement fédéral aurait son siège à Québec ou à Montréal, et serait présidé par un vice-roi nommé par le souverain, qui ajouterait à ses titres celui de roi ou de reine de ces provinces. Indépendamment de toute autre objection à ce projet, nous ne pensons pas que les habitants du Haut-Canada et ceux de Terre-Neuve aient la fantaisie de se soumettre mutuellement leurs intérêts, et de faire régler la culture des champs du Haut-Canada par les pêcheurs de morue de Terre-Neuve, et la pêche de la morue par les cultivateurs des champs. Les idées du jour sont moins à la centralisation du gouvernement qu'à sa localisation, au *self-government*.

**AFRÉUSE CALAMITÉ.**—Un correspondant de Sainte-Croix écrit au *Mercury* qu'un accident des plus déplorables a eu lieu récemment dans les concessions de derrière de cette paroisse. Une pauvre femme était sortie un matin de bonne heure pour aller traire des vaches qui s'étaient écartées à quelque distance dans les bois. Comme la matinée était un peu froide, elle avait fait du feu dans le poêle et avait laissé ses enfants au lit ; ils étaient au nombre de quatre, dont le plus âgé avait six ans, et le plus jeune six mois. Pendant son absence, le feu prit à la maison, et les quatre enfants périrent dans les flammes. Les voisins, en voyant la fumée, accoururent, mais il était trop tard ; le père et la mère des enfants arrivèrent au moment où le toit s'écroulait ; ce fut avec peine que les voisins les empêchèrent de se précipiter dans les flammes et de partager le sort de leurs enfants.

**NOMINATIONS.**—Dans la *Gazette du Canada* de samedi sont nommés : MM. Hammond Gowen, syndic des chemins à barrières de Québec ; John Chaperon, greffier de la cour de circuit de Chicoutimi, en remplacement de Thomas Casault, décédé ; J. B. Félix Painchaud, greffier de la cour de circuit des îles de la Madeleine, en remplacement de Jean Collet Belleau, démissionnaire ; Dominique Girard, John E. Barry, Charles Bertrand, Louis N. Gauvreau, Alexander Fraser, Hospice Roy dit Desjardins et Joseph Ouellet, commissaires des petites causes pour la paroisse de Saint-Jean-Baptiste de l'Île-Verte ; et Wm. F. Hawley, régistrateur du premier district d'enregistrement du comté de Huntingdon.

**SAINTE-CÉLESTIN.**—Une proclamation en date du 2 du présent mois légalise, pour les effets civils, l'érection canonique de la paroisse de Saint-Célestin, démembrée de celle de Saint-Grégoire-le-Grand, dans le district des Trois-Rivières.

**SAINTE-FRANÇOIS-D'ASSISE.**—Une autre proclamation en date du 4 novembre légalise, pour les mêmes effets, l'érection canonique de la paroisse de Saint-François-d'Assise, sur la rivière Chaudière, dans le comté de Dorchester, district de Québec.

**CHEMIN DE FER DE TORONTO AU LAC HURON PAR SIMCOE.**—Le conseil municipal de Toronto s'est assemblé jeudi soir pour délibérer sur la proposition d'émettre, en faveur du chemin de fer projeté, pour £50,000 de billets rachetables, avec intérêt, au bout de 20 ans, en par les citoyens souscrivant pareille somme de £50,000, un dixième payable comptant et le reste par versements d'un dixième, laquelle serait aussi garantie par le conseil. Cette proposition a été acceptée. Le conseil municipal de Simcoe avait déjà voté £50,000 pour le même objet.

**CÉRÉALES DU CANADA ET DES ETATS-UNIS.**—Nonobstant le droit dont on a tant parlé, la farine canadienne (en entropé) se vendait à New-York, le 8 du courant, \$4.75, tandis que la farine américaine, de bonnes marques, est cotée de \$4.62 1/2 à \$4.75. Le blé canadien se vendait de \$1.06 à \$1.09, tandis que celui de l'Ohio ne valait que \$1.04.

**LOI DES ESCLAVES FUGITIFS.**—M. Read Washington, de la famille du général George Washington, s'est montré digne du nom qu'il porte, en se démettant des fonctions de commissaire des Etats-Unis plutôt que de servir sous la loi des esclaves fugitifs.

—Un parti de treize esclaves fugitifs traversa dernièrement Tamqua dans le comté de Schuylkill (Pennsylvanie), en route pour le Canada. Le lendemain ils furent suivis par deux individus qui prirent avec eux un comtable pour tâcher de les arrêter. Ceux-ci rejoignirent les esclaves à Wilkebarre, mais le sentiment populaire se manifesta avec tant de force qu'ils furent obligés de faire une retraite précipitée. Le comtable les avait suivis dans la croyance que c'étaient des voleurs de chevaux qu'ils poursuivaient ; mais lorsqu'il eut appris que c'étaient des esclaves fugitifs, il ne voulut plus leur prêter son ministère. Un journal de Buffalo dit qu'un individu, à la poursuite d'esclaves fugitifs, rencontra une femme de couleur dans les rues de cette ville, et la questionna sur ses droits à la liberté. Comme ses questions devenaient de plus en plus pressantes, elle tira de sa poche un pistolet à six coups (*revolver*) et le mit en fuite. Le même journal dit que ces esclaves sont pour la plupart armés et déterminés à périr plutôt que de se rendre.

On annonce que toutes les opérations pour la construction du télégraphe sous-marin entre la France et l'Angleterre sont suspendues jusqu'au printemps prochain.

**UN DRAME SÉRIENT SE PASSA DERNIÈREMENT AU Kentucky.**—William Ringo, du comté de Fleming, ayant eu une altercation avec M., son beau-frère, l'étendit mort sur le carreau d'un coup de fusil. La mère de l'assassin s'étant récriée contre ce méfait, le monstre déchargea sur elle deux autres coups de feu dont elle mourut le lendemain. Sa sœur, épouse de celui qu'il venait de tuer, se mit en devoir de fuir, mais le féroce meurtrier tira sur elle, et la blessa à la cuisse. Il chercha aussitôt à fuir, mais des voisins s'étant mis en poursuite, le retrouvèrent près d'une maison du quartier. A la vue de la bande qui s'avancait, il pénétra dans la maison. On le somma d'en sortir et de se rendre ; il s'y refusa ; et, comme il allait tirer un pistolet, il reçut dans l'abdomen un coup de feu tiré par l'un des assassins. Il tira alors lui-même et la balle en atteignit l'un à l'épaule. Ce dernier riposta aussitôt et tua le tigre altéré de sang. Les acteurs dans cette tragédie presque sans exemple se livrèrent aux autorités, et furent ensuite relâchés après un examen qui mit au jour les détails que nous venons de raconter.

**LE CHOLÉRA A LA JAMAÏQUE.**—Le vapeur *Empire City*, arrivé à New-York le 6 courant a touché à Kingston (Jamaïque) le 30 octobre. Le choléra, dont on a récemment annoncé l'apparition dans cette île, y continuait ses ravages. Du 7 au 29, Port-Royal a perdu par l'épidémie 196 habitants sur une population d'environ 1000 âmes. A Kingston le nombre des décès s'élevait à 312, depuis le 13 seulement, et on en comptait 52 à Santiago de la Vega (Spanish-Town) où siège le gouvernement. On accusait généralement un des vapeurs américains, et plus spécialement le *Philadelphia*, d'avoir apporté le germe du fléau dans la colonie. Aussi les a-t-on frappés d'une sorte d'interdit, et il ne leur est plus permis de communiquer avec la terre pendant la nuit. L'Assemblée coloniale s'est réunie le 23, mais elle n'a fait que voter un subside de \$25,000, destinés au soulagement des pauvres cholériques, et, dès le 25, le gouverneur la proposait au 19 novembre sur sa propre demande. Cet empressement des législateurs à se séparer s'explique par la terreur profonde qui planait sur la population et qui paralysait toute espèce d'affaires.

**CALIFORNIE.**—On a des nouvelles de San-Francisco jusqu'au 6 octobre, apportées à Panama par le vapeur *New-Orleans* en 15 jours et demi, et à New-York par le vapeur *Empire City*. C'est le 16 septembre qu'a eu lieu le dernier incendie (le quatrième dans l'espace d'environ neuf mois) qui a ravagé San-Francisco. Il a commencé dans l'hôtel connu sous le nom de Philadelphia-House et détruit le marché Washington et 125 bâtiments, y compris 16 hôtels et autres établissements publics du même genre, dont la perte se monte à \$330,000, d'après un relevé publié par l'*Alta California*. Les flammes se sont arrêtées au bâtiment occupé par ce journal, qui n'a eu à regretter que quelques constructions légères. Moins heureux, les propriétaires du *Pacific News* ont vu leur matériel complètement anéanti, malgré la précaution qu'ils avaient prise de le transporter dans un bâtiment réputé à l'épreuve du feu. Le *Pacifique* a aussi éprouvé des pertes considérables, mais il annonçait devoir être bientôt en mesure de reprendre le cours de sa publication.

Il régnait d'ailleurs beaucoup d'animation dans les affaires à San-Francisco, par suite de la présence d'un grand nombre de marchands venus de l'intérieur pour faire leurs achats d'hiver. Les transactions financières étaient aussi très-faciles, et le marché avait pu expédier, dans l'espace de six jours, la somme énorme de \$2,900,000.

Les récits des mines sont fort contradictoires. Tandis qu'on parle de \$168,000 obtenus en 23 jours sur la rivière Yuba, là on cite des vingtaines de mineurs revenant les mains vides après trois mois de labeur infructueux. Il y aura sans doute bien des misères et des souffrances pendant l'hiver qui approche. Les mineurs, déappointés par les résultats de la saison qui touche à sa fin, auront à affronter six mois, de mauvais temps et d'inaction forcée, avec des ressources insuffisantes. Plus malheureux encore, les émigrants qui ont pris la route des plaines, et qui commencent à arriver dans un dénuement presque absolu, verront s'évanouir, dès leurs premiers pas sur cette terre promise, le rêve brillant qu'ils ont poursuivi à travers tant de fatigues.

La *Minerve* d'avant-hier contient ce qui suit : " Nous avons la douleur d'annoncer qu'une lettre de San Francisco, en date du 1er octobre, reçue hier en cette ville, nous donne la triste nouvelle de la mort de M. le Dr. Gariépy, ci-devant de la Prairie, de M. Théophile Lésperance et de M. Edouard Tellier de cette ville. La lettre en question ne nous donne aucun détail sur ce triste événement qui plonge dans le deuil plusieurs familles respectables ; elle dit seulement que le Dr. Gariépy est mort chez M. J. Beauchamp, et M. T. Lésperance à l'hôpital de la marine. Quant à M. Tellier, on sait qu'une compagnie à la tête de laquelle se trouvaient M. Delorme, M. Marcoux et autres, est partie de St-Louis dans le mois de mai dernier pour se rendre par terre en Californie, et c'est au milieu de la route, dans les prairies, que M. Tellier fut saisi d'une attaque de choléra qui le ravit à une mère chérie, à une nombreuse famille et à un grand cercle d'amis. Il n'était âgé que de 25 ans. M. le Dr. Gariépy laissa dans le deuil une jeune veuve et un enfant en bas âge et de nombreux amis qui le regretteront longtemps. M. Lésperance emporte aussi les regrets d'une famille désolée et d'un grand cercle d'amis. Il était parti du Canada en mai dernier, accompagné d'un jeune M. Coleman, d'une des meilleures familles de Belleville. Il avait eu le malheur de perdre son estimable compagnon dans le trajet entre Panama et San-Francisco où il avait lui-même contracté la maladie qui l'a retenu à l'hôpital jusqu'à l'époque de son pénible décès. D'après la lettre que nous venons de citer, M. Delorme et les autres personnes dont se composait son expédition étaient arrivés à San-Francisco après avoir enduré bien des misères et des privations dans leur longue marche à travers les bois et les prairies. M. Delorme a dû écrire à son épouse qui est à St.-Hyacinthe, des détails

un ou plusieurs voyages. Si la lettre n'est parvenue...

Comité de Cornwall. La brèche qui s'est faite...

On trouve dans nos colonnes une annonce de la...

Nous voyons aussi que la compagnie du chemin...

On espère que les travaux considérables qui...

NOUVELLES MARITIMES.

La barque Henrietta Sophia, expédiée de ce port...

PORT DE QUEBEC.

ARRIVAGES. 10 Novembre.

Brigantin Dandy Jim, Vignaux, 16 jours d'Halifax...

VAISSEAUX A VAPEUR DE LA MALLE ROYALE.

DEPART DE LIVERPOOL.

Cambria... 2 novembre... Pour Boston.

DEPART DES ETATS-UNIS.

Africa... 20 novembre... De New-York.

VAISSEAUX A VAPEUR DE LA MALLE DES ETATS-UNIS.

DEPART DE LIVERPOOL.

Arctic... 20 novembre... Pour Boston.

DEPART DE NEW-YORK.

Baltic... 16 novembre... Pour Boston.

MARIE,

Hier matin, à la Chapelle St. Louis, par le révérend...

DÉCÈS.

A St. Roch, le 9 du courant, Marie-Zoé, âgée de 8...

SOCIÉTÉ DE BATISSE DU PEUPLE.

LE TROISIEME VERSEMENT MENSUEL...

A VENDRE:

UN EMPLACEMENT, avec BATIMENTS, situé au FAUBOURG...

HUITRES! HUITRES!

HUITRES DE COGNAC venant d'arriver...

PENSION DEMANDEE.

UN MONSIEUR demande PENSION, etc., dans une famille respectable...

VENDES PAR ENCAN.

Le mardi, aux heures, DEMAIN le 14 du...

UN GRAND ASSORTIMENT de MARCHANDISES...

Québec, 13 novembre 1850.

UN assortiment étendu de Pelletteries...

Il sera vendu aux magasins des sous-signés...

5 TONNES pure JAMAÏQUE, en entrepôt...

10 barriques Genièvre, 4 quarts Whisky du Haut-Canada...

20 TONNES MELASSE de Cassonade, première qualité...

20 de do terre, 5 barriques Eau-de-vie de Cognac...

VENTE CONSIDÉRABLE DE SLEIGHS.

Il sera vendu MERCREDI le 20 du courant, à l'établissement...

UNE variété de SLEIGHS neufs, consistant en double et simple...

UN lopin de terre, d'environ trois arpents de front...

PROVINCE DU CANADA, DISTRICT DE QUÉBEC.

DANS LA COUR SUPÉRIEURE.

Ex parte, THOMAS RUSTON, requérant.

ON fait savoir par le présent que le SECOND jour de DÉCEMBRE...

ON fait savoir par le présent que le SECOND jour de DÉCEMBRE...

PROVINCE DU CANADA, DISTRICT DE QUÉBEC.

EN BANQUEROUTE.

Dans l'affaire de NARCISSE MARTINEAU, de la cité de Québec...

ON fait savoir par le présent que LUNDI le SECOND jour de DÉCEMBRE...

ON fait savoir par le présent que LUNDI le SECOND jour de DÉCEMBRE...

PROVINCE DU CANADA, DISTRICT DE QUÉBEC.

EN BANQUEROUTE.

Dans l'affaire de RICHARD MOORSON HARRISON, de la paroisse de St. Jean...

ON fait savoir par le présent que LUNDI le SECOND jour de DÉCEMBRE...

ON fait savoir par le présent que LUNDI le SECOND jour de DÉCEMBRE...

PROVINCE DU CANADA, DISTRICT DE QUÉBEC.

DANS LA COUR DES BANQUEROUTES.

Le 5e jour de novembre 1850.

SUR motion de la part des syndics, il est ordonné qu'une assemblée...

ON fait savoir par le présent que LUNDI le SECOND jour de DÉCEMBRE...

PROVINCE DU CANADA, DISTRICT DE QUÉBEC.

DANS LA COUR DES BANQUEROUTES.

CALENDRIER DE BAS-CANADA.

POUR L'ANNÉE 1851, A VENDRE, EN GROS ET EN DETAIL, A LA LIBRAIRIE CANADIENNE...

13, rue La Montagne, Basse-Ville. Québec, 6 novembre 1850.



CARTE.

M. CHARLES GEISSLER prend la liberté d'informer les Dames et les Messieurs...

Le soussigné informe toutes les personnes entendées envers l'établissement de la GAZETTE NEILSON...

ANT. A. PARENT, N. P., Procureur de la Sue Nilson, Haute-Ville, rue St. Joseph.

TRAVAUX PUBLICS.

AUX CONSTRUCTEURS.

DES SOUMISSIONS seront reçues des ouvriers compétents pour l'exécution de PAILE requise pour achever l'édifice connu sous le nom de MAISON DU PARLEMENT...

Les soumissions devront mentionner les noms de deux cautions pour garantir l'exécution des travaux.

A VENDRE OU A LOUER: SUR LA GRANDE ALLÉE, (rue St. Louis) cette CHARMANTE RÉSIDENCE DE CAMPAGNE...

M. JACQUES BLANCHARD, Hôtelier, Marché de la Basse-Ville. Québec, 24 octobre 1850.

BAZAR.

Le public est respectueusement informé qu'il se tiendra un BAZAR dans la maison d'ÉCOLE de la FABRIQUE DE ST. ROCH...

Mimes M. BILODEAU, Dlle ÉMILIE TOURANGEAU, VICTOR HAMEL, JOSEPH TOURANGEAU, A. S. MATTE.

BUREAU DU MAITRE DU HAVRE.

Québec, 23 octobre 1850.

ON fait savoir par le présent que plusieurs ANCRE ET CHAINES, ramassés récemment dans le havre de Québec...

ON fait savoir par le présent que le SECOND jour de DÉCEMBRE...

PROVINCE DU CANADA, DISTRICT DE QUÉBEC.

EN BANQUEROUTE.

Dans l'affaire de RICHARD MOORSON HARRISON, de la paroisse de St. Jean...

ON fait savoir par le présent que LUNDI le SECOND jour de DÉCEMBRE...

ON fait savoir par le présent que LUNDI le SECOND jour de DÉCEMBRE...

PROVINCE DU CANADA, DISTRICT DE QUÉBEC.

DANS LA COUR DES BANQUEROUTES.

Le 5e jour de novembre 1850.

SUR motion de la part des syndics, il est ordonné qu'une assemblée...

ON fait savoir par le présent que LUNDI le SECOND jour de DÉCEMBRE...

PROVINCE DU CANADA, DISTRICT DE QUÉBEC.

DANS LA COUR DES BANQUEROUTES.

Le 5e jour de novembre 1850.

SUR motion de la part des syndics, il est ordonné qu'une assemblée...

ON fait savoir par le présent que LUNDI le SECOND jour de DÉCEMBRE...

PROVINCE DU CANADA, DISTRICT DE QUÉBEC.

DANS LA COUR DES BANQUEROUTES.

Le 5e jour de novembre 1850.

BUREAU DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL.

DÉPARTEMENT DES DOUANES. Toronto, 25 octobre 1850.

AVIS est par le présent donné qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général...

Habillement des troupes de S. M. Qu'il soit ordonné que tous armoiries ordinaires pour l'usage des troupes de S. M. soient admis libres...

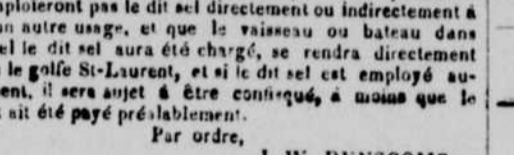
Vins pour la Mess. Et qu'il soit de plus ordonné que les vins destinés à la mess des officiers...

Sel pour les pêcheurs. Et qu'il soit de plus ordonné que le sel pour l'usage des pêcheurs dans le district de Gaspé...

Par ordre, J. W. DUNSCOMB. 8 novembre 1850.

CHANCE RARE POUR LA CALIFORNIE.

PAR LA VOIE DU FLEUVE ST-LAURENT. Le Vaisseau à Vapeur Fort et Etanche EARL CATHCART...



EARL CATHCART NAVIGANT MAINTENANT ENTRE LE DÉTROT ET MONTREAL.

Et du Port d'environ 350 Tonneaux, Partira du Detroit en Octobre, et de Quebec en Novembre 1850.

BAZAR.

Le public est respectueusement informé qu'il se tiendra un BAZAR dans la maison d'ÉCOLE de la FABRIQUE DE ST. ROCH...

Mimes M. BILODEAU, Dlle ÉMILIE TOURANGEAU, VICTOR HAMEL, JOSEPH TOURANGEAU, A. S. MATTE.

BUREAU DU MAITRE DU HAVRE.

Québec, 23 octobre 1850.

ON fait savoir par le présent que plusieurs ANCRE ET CHAINES, ramassés récemment dans le havre de Québec...

ON fait savoir par le présent que le SECOND jour de DÉCEMBRE...

PROVINCE DU CANADA, DISTRICT DE QUÉBEC.

EN BANQUEROUTE.

Dans l'affaire de RICHARD MOORSON HARRISON, de la paroisse de St. Jean...

ON fait savoir par le présent que LUNDI le SECOND jour de DÉCEMBRE...

ON fait savoir par le présent que LUNDI le SECOND jour de DÉCEMBRE...

PROVINCE DU CANADA, DISTRICT DE QUÉBEC.

DANS LA COUR DES BANQUEROUTES.

Le 5e jour de novembre 1850.

SUR motion de la part des syndics, il est ordonné qu'une assemblée...

ON fait savoir par le présent que LUNDI le SECOND jour de DÉCEMBRE...

PROVINCE DU CANADA, DISTRICT DE QUÉBEC.

DANS LA COUR DES BANQUEROUTES.

Le 5e jour de novembre 1850.

SUR motion de la part des syndics, il est ordonné qu'une assemblée...

ON fait savoir par le présent que LUNDI le SECOND jour de DÉCEMBRE...

PROVINCE DU CANADA, DISTRICT DE QUÉBEC.

DANS LA COUR DES BANQUEROUTES.

Le 5e jour de novembre 1850.

COMPAGNIE d'Assurance sur la Vie du Canada.

(Canada Life Assurance Company.) Incorporée par acte de Parlement.

CAPITAL—£50,000.

HUGH C. BAKER, PRESIDENT. JOHN YOUNG, ECR., VICE-PRESIDENT. BURTON & SADLER, SOLICITEURS.

Cette COMPAGNIE est prête à effectuer des ASSURANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction dépendante de la valeur ou de la durée de la vie humaine...

Les assurances peuvent s'effectuer, AVEC ou SANS participation aux profits de la Compagnie; les primes peuvent se payer par versements semi-annuels ou trimestriels...

PRIME ANNUELLE POUR ASSURER £100, TOUTE LA DURÉE DE LA VIE.

Table with 4 columns: Age, Avec les profits, Sans les profits, Demi-Credit. Rows for ages 15 to 69.

On trouvera, en les comptant, que les taux ci-dessus d'assurance sont plus bas que les tarifs similaires d'aucun autre bureau qui offre maintenant d'assurer en Canada...

Prime annuelle pour assurer le paiement de £100, soit en cas que l'assuré meure avant d'atteindre un âge spécifié...

Table with 4 columns: Age, 50, 55, 60, 65. Rows for ages 20 to 55.

On peut obtenir du secrétaire, ou de quelqu'un des Agents locaux, des tarifs, prospectus, formulaires de demande...

Agents pour le Bas-Canada. Montréal, St. André, Hawksbury, Huntingdon, St. Jean, Sherbrooke, Stanstead, Melbourne, St. Hyacinthe, Durham, William Henry, Trois-Rivières.

On peut obtenir des Formules de Demande, et tous autres renseignements, en s'adressant au bureau de HENRY W. WELCH, Agent à Québec.

No. 3, rue St-Jacques. EXAMINATEUR MEDICAL—J. MORRIN, ECR. Québec, 13 novembre 1850.

Plantagenet! AVIS, Plantagenet!!

LE soussigné, propriétaire des EAUX DE SAINT-DENIS, porte voisine de M. F. X. Gingras, n'est plus son agent pour la vente de ces EAUX...

M. BOWLES, pharmacien, place du marché de la Haute-Ville, et M. MARTIN RAY, à la Basse-Ville...

On peut obtenir du secrétaire, ou de quelqu'un des Agents locaux, des tarifs, prospectus, formulaires de demande...

Agents pour le Bas-Canada. Montréal, St. André, Hawksbury, Huntingdon, St. Jean, Sherbrooke, Stanstead, Melbourne, St. Hyacinthe, Durham, William Henry, Trois-Rivières.

On peut obtenir des Formules de Demande, et tous autres renseignements, en s'adressant au bureau de HENRY W. WELCH, Agent à Québec.

No. 3, rue St-Jacques. EXAMINATEUR MEDICAL—J. MORRIN, ECR. Québec, 13 novembre 1850.

IMPORTANT!

JE, soussigné, maire de la cité de Québec, certifie et atteste que les médecins de la cité de Québec, qui ont donné des certificats attestant la vertu des EAUX DE PLANTAGENET...

M. BOWLES, pharmacien, place du marché de la Haute-Ville, et M. MARTIN RAY, à la Basse-Ville...

On peut obtenir du secrétaire, ou de quelqu'un des Agents locaux, des tarifs, prospectus, formulaires de demande...

Agents pour le Bas-Canada. Montréal, St. André, Hawksbury, Huntingdon, St. Jean, Sherbrooke, Stanstead, Melbourne, St. Hyacinthe, Durham, William Henry, Trois-Rivières.

On peut obtenir des Formules de Demande, et tous autres renseignements, en s'adressant au bureau de HENRY W. WELCH, Agent à Québec.

No. 3, rue St-Jacques. EXAMINATEUR MEDICAL—J. MORRIN, ECR. Québec, 13 novembre 1850.

IMPORTANT!

JE, soussigné, maire de la cité de Québec, certifie et atteste que les médecins de la cité de Québec, qui ont donné des certificats attestant la vertu des EAUX DE PLANTAGENET...

M. BOWLES, pharmacien, place du marché de la Haute-Ville, et M. MARTIN RAY, à la Basse-Ville...

On peut obtenir du secrétaire, ou de quelqu'un des Agents locaux, des tarifs, prospectus, formulaires de demande...

Agents pour le Bas-Canada. Montréal, St. André, Hawksbury, Huntingdon, St. Jean, Sherbrooke, Stanstead, Melbourne, St. Hyacinthe, Durham, William Henry, Trois-Rivières.

On peut obtenir des Formules de Demande, et tous autres renseignements, en s'adressant au bureau de HENRY W. WELCH, Agent à Québec.

No. 3, rue St-Jacques. EXAMINATEUR MEDICAL—J. MORRIN, ECR. Québec, 13 novembre 1850.

A VENDRE, A LA LIBRAIRIE CANADIENNE, LES OUVRAGES SUIVANTS:

ŒUVRES COMPLETES DE RUFFON, 34 vol. VOYAGES DE LA PEYROUSE, en 4 vol, avec Atlas in-folio.

# CALENDRIER DU BAS-CANADA

POUR L'ANNÉE 1851,

A VENDRE, EN GROS ET EN DETAIL.

A LA

## LIBRAIRIE CANADIENNE,

13, RUE LA MONTAGNE, BASSE-VILLE.

CE CALENDRIER, revu et corrigé avec le plus grand soin, et contenant une liste complète du clergé catholique des diocèses de Québec et de Montréal, le tableau des cours civiles et criminelles du Bas-Canada, des éphémérides pour tous les jours de l'année, etc., etc., est maintenant en vente à la Librairie Canadienne.—PRIX—La grosse, 20s; la douzaine, 2s; la pièce, 3d.  
Québec, 4 novembre 1850.

## JOAILLERIE A LA MODE, ETC., ETC., ETC.

LES SOUSSIGNÉS viennent de recevoir d'Europe par le *Cyrus*, le *Lord Bentinck* et autres vaisseaux, un ASSORTIMENT étendu et complet de JOAILLERIES ELEGANTES dans les derniers goûts.—HORLOGES, MONTRES, articles en PAPIER MACHE' et autres marchandises, comprenant une variété d'objets des patrons les plus nouveaux et le mieux choisis, qu'ils se proposent de vendre à des PRIX BIEN BAS :

MONTRES d'or et d'argent anglaises et étrangères, CHAINES en or de cou, à l'Albert et Broquet.

EPINGLETTES en argent, en jais, et autres sortes.  
BAGUES D'OR montées en diamant, rubis, émeraude, chrysolite, aigue-marine, opale, turquoise, escarboucle, perle, etc.; Anneaux pour garde, de deuil, de boîte et de cachet, et un choix élégant de BRACELETS en or, argent, agate, or mosaïque, jais et cheveux.

ETUIS à carte en argent, en nacre de perle, en émail de tortue, en ivoire, en papier-mâché, et enlumines. Une riche variété de Souvenirs en papier-mâché et autres PORTE-FEUILLES, AGENDA, TROUSSES DE DAMES, PORTE-CRAYONS et CURE-DENTS d'or et d'argent, unis et de goût; LOCQUETS en or et plaqués, CLES DE MONTRE et Anneaux fendus; BOUTONS A CHEMISE d'or et plaqués, noirs, de nacre de perle et d'ivoire; Papières; Vinaigrettes, Tabatières, Pots; Peignes de derrière; Pendants d'oreille en or et autres, Anneaux d'oreille, etc., riches EPINGLES d'or.

Perles d'acier, dorées, plaquées et de couleur; Garnitures de bourse en acier et autres; Bourses d'acier; Porte-crayons; Attaches de chaînes en jais; Colliers de corail et Négligées; Gue-ridons; Peignes; Plumes d'or; Dés d'or et d'argent; Appareils d'argent pour boîtes à ouvrage de dames; Porte-bonquets d'argent et plaqués; GOBELETS en ivoire et Sujets religieux ciselés, élégamment encadrés.

—AUSSI—

Une grande variété d'HORLOGES AMÉRICAINES (garanties) avec d'autres articles trop nombreux pour être détaillés dans une annonce.

Ceux qui achètent des marchandises dans cette ligne, trouveront à cet établissement la variété la plus étendue et l'assortiment le meilleur en cette ville, lequel sera vendu à des prix modérés.

On invite respectueusement les amis et les acheteurs à venir examiner les marchandises ci-dessus nommées.

M. ARDOUIN & FILS,  
60, RUE ST-JEAN.

Québec, 30 octobre 1850.

## Fonds considerable de Marchandises Nouvelles.

### VENTE IMMEDIATE ET SANS RESERVE, AU BAZAR AMERICAIN.

MARCHANDISES SECHES nouvelles et désirables, comprenant les meilleurs LAINAGES de manufactures américaines: Draps, Casimires, Satinets, Flanelles, Couvertes, Châles longs et carrés, Plaids de gala, Etouffes à manteau en laine, Mérinos, Doublures, Cachemires, Delaines, Sous-Vêtements en laine, etc.

COTONNADES des meilleures fabriques: Draps, Shirts, Jean, Contil, Guingham, Mous-seline, Baptiste et Coton imprimés, Galons, etc.

SOIERIES: Velours, Satins, Rubans et Marchandises de goût, etc.

TOILES D'IRLANDE: Ouvrées, Draps, Mouchoirs de linon, etc.

BONNETERIE, MERCERIE, GARNITURE, etc.

TAPIS de coton et de chanvre, Droguets et une grande variété d'autres marchandises d'utilité.

LES ACHETEURS POUR ARGENT COMPTANT trouveront, "A CETTE VENTE IMMEDIATE ET DECISIVE," l'assortiment de MARCHANDISES SECHES le moins cher que l'on se soit jamais procuré à Québec, vu surtout que tout le fonds doit être vendu de suite, le soussigné se retirant du commerce de détail.

Épargnez votre argent et ne faites aucune emplette avant d'aller voir les grands marchés que vous pouvez avoir chez

T. CASEY,

Le grand Magasin au pied des rues La Fabrique et St. Jean.

## MAISON BILODEAU,

N° 4,

RUE LA FABRIQUE, HAUTE-VILLE.

M. LOUIS BILODEAU prend la liberté d'annoncer qu'il a transporté son ASSORTIMENT CONSIDERABLE de MARCHANDISES SECHES de goût et d'utilité, de son ancien magasin, n° 1, rue Saint-Jean, à la maison ci-dessus.

En sus du fonds choisi contenu dans son dernier magasin, il vient de recevoir 60 ballots des MARCHANDISES les plus riches et le mieux choisies, venant de quelques-unes des premières manufactures de France et d'Angleterre.

Étant maintenant prêt à servir aux acheteurs presque tous les articles dans sa branche, et ayant fait une RÉDUCTION CONSIDÉRABLE dans ses prix antérieurs, réduction d'au moins 10 p. 0/0, il espère que c'est là une invitation suffisante aux acheteurs de visiter son établissement avant d'acheter ailleurs.

Québec, 25 octobre 1850.

## H. BENJAMIN, HAUTE-VILLE, QUEBEC,

EN annonçant à ses amis et au public en général qu'il reçoit actuellement toutes ses IMPORTATIONS d'AUTOMNE, qui sont plus étendues qu'auparavant, et consistent en Marchandises de toute description et de toute qualité, depuis les articles les moins chers jusqu'aux articles de premier choix; et pour rencontrer la concurrence des mots "Pour venir le magasin" et autres, est décidé à vendre, pour ARGENT COMPTANT, tous les articles à un TRÈS-PETIT PROFIT sur le PRIX COUTANT, fournissant ainsi aux acheteurs une occasion qui se présente rarement d'avoir à des prix extrêmement bas le choix de marchandises nouvelles. H. B. ayant acheté tout le contenu de son magasin de première main, et n'ayant pas de second profit à faire, il possède l'avantage de pouvoir vendre ses marchandises à des prix plus bas que ceux de la plupart des marchands de cette ville.

UN SEUL PRIX-POINT DE RABAIS.

25 octobre 1850.

1m.

Traité d'Agriculture et de Jardinage.

A VENDRE

A LA

LIBRAIRIE CANADIENNE:

TRAITE THEORIQUE ET PRATIQUE DE L'AGRICULTURE, adapté à la culture et à l'économie des productions animales et végétales de cet art en Canada, etc., etc., par WILLIAM EVANS. Grand in-8 de 328 pages avec planches.—PRIX—3s. 9d.

TRAITE D'AGRICULTURE PRATIQUE. De la grande et moyenne culture adaptée au climat du Bas-Canada, par feu Jos. FRS. FERRAULT. Volume in-12 de 163 pages avec tableaux.—PRIX—1s. 3d.

TRAITE D'AGRICULTURE ADAPTÉ AU CLIMAT DU CANADA. pour l'usage des établissements d'éducation dans les campagnes, par feu Jos. FRS. FERRAULT. Brochure in-18 de 72 pages.—PRIX—15 sous.

Ces ouvrages, par la modicité de leur prix et leur utilité générale à la campagne, méritent l'attention particulière des agriculteurs canadiens auxquels ils sont spécialement destinés.  
Québec, 18 septembre 1850.

SITUATION DEMANDEE.

UN JEUNE HOMME, connaissant parfaitement les deux langues, et muni de bonnes recommandations, désirerait être employé comme ECRIVAIN dans un bureau.

S'adresser au Bureau du Canadien

Québec, 23 octobre 1850. 1fs

SITUATION DEMANDEE.

UN JEUNE HOMME qui sait les deux langues et connaît bien le commerce par une longue expérience, désire être employé soit dans un MAGASIN EN GROS ou EN DETAIL. S'adresser à ce bureau.

Québec, 7 octobre 1850. 1fs

CHAMBRES A LOUER.

A LA BASSE-VILLE, près le Marché, TROIS CHAMBRES, dont deux à coucher, meublées et chauffées, avec pension. Conditions libérales, pour argent comptant.

S'adresser à ce bureau.

Québec, 4 octobre 1850. 1fs

BUREAU DU GREFFIER DE LA CITE.

Québec, 21 septembre 1850

AVIS est par le présent donné pour l'information du public que la Révolution qui a été adoptée par le conseil de ville à sa dernière séance:—

1. Que le comité de feu soit chargé de mettre immédiatement en stricte vigueur le Règlement qui défend la construction des bâtiments en bois dans les limites de la cité, et en vertu duquel il vient d'être rendu un jugement par la cour supérieure en faveur de ce conseil.

Par ordre,

E. X. GARNEAU, Greffier de la cité.

ASSOCIATION DU TELEGRAPHIQUE ELECTRIQUE DE L'AMERIQUE BRITANNIQUE DU NORD.

ON fait savoir par le présent que, conformément à la résolution passée à l'Assemblée générale des Actionnaires qui a eu lieu le 28 août, on a ouvert un bureau de secrétariat des LIVRES DE SOUSCRIPTIONS pour recevoir les signatures des personnes qui désirent un FONDS PRIVILEGIÉ.

HENRY W. WELCH, Secrétaire.

Québec, 2 septembre 1850.

STATUTS.

A VENDRE A CE BUREAU:

DEUX COLLECTIONS COMPLÈTES des

Edits et Ordonnances, Statuts du Bas-Canada, Ordonnances du Conseil Spécial, et Statuts du Canada-Uni. Aussi—Statuts révisés du Haut-Canada

Bureau du Canadien, 2 septembre 1850.

EAUX MINÉRALES

DES SOURCES DU

POINT DU JOUR.

CES précieuses EAUX sont distinguées par la

grande quantité de brome et d'iode qu'elles contiennent, et elles sont reconnues plus vertueuses que toute autre. Elles sont aussi le meilleur rafraîchissant qui soit connu; elles peuvent être prises bien froides dans les plus grandes chaleurs, sans altérer la santé, mais non sans l'améliorer et la préserver.

Les nombreuses guérisons obtenues par l'usage de ces eaux bienfaites nous permettent de les recommander au public comme un remède très efficace dans un grand nombre de maladies.

Nous ne donnons ici que les noms seulement des personnes distinguées qui ont donné leurs certificats, recommandant favorablement ces eaux, et par lesquels nous prouvons les heureux résultats de leur usage et tout ce que nous en disons ci-dessus.

+ R. EVEQUE DE KINGS-

A. NELSON, M. D.

M. JOSEPH N. BELANGER,

G. B. BÉLAUD, "

P. C. A. MUNRO, M. D.

J. B. MÉLLEUR, "

AMABLE SIMARD, "

A. E. REGNIER, "

L. G. CAZENÈVE, "

C. SAGOUIN, "

E. H. TRUDEAU, "

F. L. GENANT, "

W. NELSON, "

F. H. LATOUR, "

R. L. MACDONELL, "

T. E. D'ORSONNENS, "

D. R. DORION.

CERTIFICATS.

Nous, évêque de Kingston et curé de l'Assomption, soussigné, n'hésitons pas à dire que nous connaissons suffisamment l'eau minérale de l'Assomption pour en recommander l'usage. Nous avons toujours entendu dire à toutes les personnes qui s'en sont servies, qu'elles en ont toujours obtenu de bons résultats.

† R. EVEQUE DE KINGSTON,

Curé de l'Assomption.

L'Assomption, 1er août 1850.

Je soussigné, certifie avoir fait usage de l'eau de la fontaine du Point-du-Jour, et plusieurs personnes respectables en ont aussi fait usage, et s'en sont très-bien trouvées. Après avoir fait quelques observations sur ces eaux, j'ai reconnu qu'elles contenaient une grande quantité de substances ferrugineuses, qui leur donnaient cette propriété tonique qui leur est si avantageuse pour les estomacs faibles et qui relèvent si promptement leur appétit.

Jos. M. BELANGER, Pfc.

Hospice St. Joseph, 21 juin 1849.

Les personnes qui n'ont pas reçu le petit livre composé de ces certificats pourront se le procurer gratis à chaque dépôt de ces EAUX, et en le lisant, elles seront convaincues que ces eaux ont fait des cures des plus étonnantes, et qu'elles sont supérieures à toute autre découverte en ce pays.

AGENTS A QUEBEC:

M. JACQUES BLANCHARD, hôtelier, vis-à-vis le marché et l'église de la Basse-Ville;

M. ANDRÉ ST-DENIS, porte voisine de M. Gingras, Haute-Ville;

M. MARTIN RAY, au pied de l'escalier de la Basse-Ville.

La facilité et le peu de frais à transporter ces EAUX, fait que nous pourrions les avoir constamment bien fraîches, et que nous pourrions toujours les vendre à meilleur marché que tout autre.

PRIX: 8d. le gallon, et 2s. la douzaine de bouteilles. Les pauvres malades qui n'auront pas les moyens de payer pourront en avoir gratis, avec un certificat de leur médecin, parce que nous ne voulons pas perdre de vue ces EAUX merveilleuses, préparées par le maître divin pour préserver, soulager et guérir un grand nombre de maladies longues et dangereuses.

LEMOINE & Cie.

Québec, 6 septembre, 1850.

PRÉSERVEZ VOTRE PROPRIÉTÉ DE

L'INCENDIE

EN EMPLOYANT

LES PEINTURES METALLIQUES A L'ÉPREUVE DU FEU, DE LA TEMPÉRATURE ET DE L'EAU, OU

ARDOISES ARTIFICIELLES,

Article le plus effectif, le plus durable et le moins cher qu'on ait jamais découvert encore pour préserver les maisons des injures du feu ou de l'eau.

CES peintures ont été beaucoup employées aux États-Unis, et on a reconnu qu'elles possèdent la propriété de préserver de la manière la plus efficace les toits et les bâtiments des injures du feu ou de l'eau.

Elles surpassent toute autre sorte de peinture pour la durée et le bon marché. Par leur composition chimique, elles demeurent parfaitement inaltérables dans toutes les circonstances; ce qui les rend très-précieuses pour la peinture des bateaux à vapeur, navires, machines de toute sorte, ainsi que pour les voitures, vu qu'elles peuvent recevoir le plus beau poli.

Lorsqu'on les applique aux bâtiments, elles se forment au bout de quelques temps comme une pierre ou une ardoise parfaitement indestructible, sur laquelle le temps ou l'inspiration n'a d'autre effet que de le durcir de telle sorte qu'une fois appliquées comme il faut sur un bâtiment ou une toiture, ces peintures n'ont pas besoin d'être renouvelées; ce qui sauve aussi beaucoup de dépenses.

On a si bien reconnu la vertu de ces peintures contre l'action du feu, que les compagnies d'assurance contre le feu dans l'État d'Ohio, où la qualité de ces peintures est bien connue, ont réduit leurs primes d'assurance sur les bâtiments couverts de cette substance plus bas que celles exigées pour les maisons couvertes en ferblanc ou en zinc.

Il est bien connu que les bâtiments que l'on fait en briques en Canada, ne durent pas longtemps, ceux particulièrement qui sont bien exposés au vent d'est. Enduits de cette peinture, ces bâtiments dureront aussi longtemps que ceux faits de la meilleure pierre.

En un mot, cette peinture possède de tels avantages, qu'il suffit seulement de la faire connaître ici, pour que l'usage en devienne considérable, comme cela est arrivé dans tous les endroits où on l'a essayée.

DIRECTION POUR S'EN SERVIR:

Quand on veut former une ardoise artificielle pour couvrir les toits, etc., on devra mêler la peinture avec de l'huile de lin bouillie, assez épaisse pour que le pinceau puisse la peindre.

Pour les autres descriptions de peinture, on peut la poser comme les autres peintures. Quand on veut peindre des maisons en briques, la première couche doit être mêlée de colle; une seconde couche mêlée avec de l'huile de lin produira une surface aussi dure que celle.

Avant de poser cette peinture sur des bard ou sur des couvertures en bois, surtout s'ils sont vieux, il faut bien les nettoyer pour les débarrasser de toute mousse qui s'y serait attachée.

A vendre en détail par

H. S. SCOTT,

Marché de la Haute-Ville.

Et en gros par

W. H. A. DAVIES,

Agent,

Rue St. Pierre,

3m

Québec, 11 septembre 1850.

AVIS PUBLIC.

COMPAGNIE

DU

Chemin de Fer de Québec & Richmond,

INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT.

ACTIONS—\$100. chaque.

L'obligation de chaque souscripteur limitée au montant de ses actions.

LES soussignés, dûment autorisés à cet effet par un acte de la législature provinciale, font savoir par le présent que des LIVRES DE SOUSCRIPTION pour recevoir les signatures des personnes qui désirent souscrire à cette entreprise, seront ouverts aux lieux ci-dessous nommés, depuis et après MARDI, le VINGT-SEPTIÈME jour d'AOUT courant, et que les personnes dont les noms sont placés vis-à-vis les endroits respectifs, sont autorisés par eux à recevoir ces signatures.

QUEBEC.—La Bourse, W. Laroche

Institut Canadien, M. David Aubé

Chambre de Lecture de l'Association de la

Bibliothèque, M. Grou

Joseph Lafleur, écuyer, N. P. faubourg St.

Roch

Hôtel St. Jean, M. Ed. Laroche, faubourg

St. Jean.

MONTREAL.—Chambre de Lecture de la Bourse des

Marchands, rue St. Jacques, M. H. Hayward.

SHERBROOKE.—Magog House, W. Foltin, écuyer

TROIS-RIVIÈRES.—James Dixon, écuyer

RICHMOND.—G. K. Foster, écuyer

DRUMMONDVILLE.—L'Hon. Wm Sheppard

INVERNESS.—M. Layfield & John Campbell

SOMERSET.—M. L. F. Poudrier

LEEDS.—M. McTeir

KINGSEY.—Col Cox

POINT-LEVI.—M. Dufaire & Buchanan

ST. NICOLAS.—M. Bazile Demers

ST. JEAN-CHRYSOSTOME.—M. Ed. Lagueux.

PETER PATTERSON

MIEL SCOTT

LOUIS MANSUE

LAURENT PARADIS

W. J. C. BENSON

W. S. HENDERSON

IS. METHOT

H. LEMURIER

JOHN JONES

W. LAMFON

F. R. ANGERS

P. J. O. CHAUVEAU

D. R. STEUART

THOS WM LLOYD.

F. EVANTURELLE, Jr

Québec, 26 août 1850.

PRINCE DE PASSAGE REDUIT.

LES VAPEURS

Cressant et Lady Elgin

FORMENT maintenant une LIGNE QUOTIDIENNE entre QUEBEC et MONTREAL. Ils laissent Québec TOUS LES SOIRS, à CINQ heures et arrivent à Montréal le lendemain matin vers 7 heures; ils laissent Montréal TOUS LES SOIRS à SIX heures, et arrivent à Québec le lendemain matin vers 6 heures.

Ces bateaux sont neufs, s'échoués d'une manière supérieure, et possèdent de grandes chambres séparées (staterooms).

On prie les voyageurs de visiter ces vaisseaux avant que d'arrêter leur passage ailleurs.

PASSAGE DE LA CHAMBRE—DIX SCHELLINGS, les repas compris. On ne charge rien en sus pour les chambres séparées.

THOS. LOUGHREN,

Agent pour Québec.

Qu'bec, 19 août 1850.

LOUIS GUÉRARD, FABRICANT DE MEUBLES,

à l'Ensigne de la Chaise dorée, rue St-Paul.

Québec, 11 octobre 1850.

PROSPECTUS

DE LA

Société de Construction du Peuple

Incorporée par l'Acte de la 12e Victoria, chap. 57.

PARTS 250 CHAQUE.

Souscription mensuelle, 5s par part; frais d'entrée,

1s 3d par part; frais de transport, 1s 3d par part.

DIRECTEURS:

C. N. MONTIZAMBERT, ECR., PRÉSIDENT.

J. BTE. FRÉCHETTE, ECR., VICE-PRÉS.

PAUL LEPPER,

EDOUARD DUGAL,

LOUIS PREVOST,

JAMES O'CONNELL,

MICHEL TESSIER,

ECUYERS.

SECRETAIRES ET TRÉSORIERS:

J. G. IRVINE, ECUYER.

AVOCATS:

MM. CASALTY ET LANGLOIS,

&lt;